



● **À la une**

Actualités

P.04

-

● **Domaines d'expertises**

Le grand angle

P.24

-

● **Des hommes et des territoires**

Le service civique

P.37

-

● **Intercours**

La pause spirituelle

P.48

-



L'ACTUALITÉ INDISPENSABLE À LA
GESTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT



Gestion et rentrée scolaire

Quelles sont vos priorités ?

P.24

-



Jean-Louis Roumilhac, président de la commission Économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec

” *L'important n'est pas de tout faire, mais de faire le plus important.*

Prévoir l'avenir et le rendre possible

La rentrée sonne le début d'une nouvelle année, non seulement pour les élèves et les professeurs, mais aussi pour les gestionnaires d'établissements scolaires. Les sujets de travail sont multiples : clôture annuelle, finalisation du budget et mise en place du contrôle budgétaire, examen des prévisions d'investissements... En collaboration avec le président et le chef d'établissement, le trésorier d'Ogec joue un rôle clé, il veille au bon déroulement des opérations de clôture, analyse les réalisations de l'année passée, s'assure du respect des équilibres financiers. Pour ses présentations au CA, le trésorier peut s'appuyer sur les tableaux de bord fournis par ISI Gestion car ils facilitent l'analyse financière de l'établissement : les indicateurs de gestion sont mis en perspective avec les recommandations institutionnelles et les moyennes observées sur les établissements compa-

rables. Il convient également de porter une attention particulière aux relations avec les prestataires de services, notamment pour la restauration scolaire ou le nettoyage des locaux. La qualité des prestations externalisées est un enjeu important pour le bon fonctionnement de l'établissement et la satisfaction des usagers. Il est recommandé de mettre en place un contrôle régulier des prestations sous-traitées afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux engagements contractuels. Enfin, cette rentrée est placée sous le signe de nouveaux enjeux opérationnels sur le thème du développement durable : les impacts sur la restauration scolaire de la loi Egalim et la mobilisation sur les objectifs ambitieux de réduction des consommations d'énergie issus de la loi Elan. Vous pouvez compter sur le réseau des Ogec pour vous aider à assumer vos

Ours

Mag des Ogec ISSN 2729-4609 - Dir. de la publication : Laurent Laming - Chargée de la publication : Marine de Montalivet - 277 rue Saint Jacques - Paris 5^e - Tél : 01 53 73 74 40 - contact@fnogec.org - www.fnogec.org - Photos @Adobe Stock

sommaire

La voix du réseau

P.02

L'édito

P.02

À la une

P.04

Actualités

P.05

Domaines d'expertises

P.12

[Les thématiques]

P.12

Social & RH

P.13

Informatique & Digital

P.16

Immobilier & sécurité

P.20

Le regard du partenaire

P.22

[Le grand angle]

P.24

Gestion : quelles sont les
priorités de la rentrée ?

Des hommes et des territoires

P.36

[Le service civique]

P.37

L'événement

P.38

Le témoignage

P.41

Intercours

P.46

La pause ludique

P.47

La pause spirituelle

P.48

| À la une

[Actualités]

- 05 Brèves générales
- 06 Légion d'Honneur
- 08 L'édito de Soeur Margron
- 08 Le Comptoir des branches
- 09 Actualités sociales





Prospective : quelle école catholique dans 10 ou 20 ans ?

Dans sa conférence de presse de rentrée, Philippe Delorme a indiqué avoir "lancé une démarche prospective pour contribuer à bâtir une société plus fraternelle, répondre aux besoins des familles, harmoniser notre maillage territorial" : [en savoir+](#)



Protection des enfants : RDV le 29 novembre

Le webinar initialement prévu le 5 octobre sur les violences faites sur mineurs a malheureusement été annulé : il est reporté au 29 novembre et sera co-animé avec le Sgec : [s'inscrire](#)



Webinars : des outils informatifs pour vous accompagner

La Fédération nationale des Ogec met en place des webinars régulièrement pour vous accompagner sur des sujets clés liés à la gestion de vos établissements. N'hésitez pas à vous y inscrire ou à regarder

les replay. Co-animé avec Sodexo, le dernier webinar a eu lieu le 21 octobre et avait pour objectif de vous aider à mieux comprendre la loi Egalim et les leviers pour en limiter le surcoût : [voir le replay](#)

Partenaires : merci pour leur soutien !

Pendant cette année si particulière, nos partenaires ont été patriculièrement présents à nos cotés pour accompagner le réseau dans la gestion des établissements scolaires. Merci à eux pour leur soutien et leurs expertises qui nous permettent d'aller plus loin ! [Découvrir nos partenaires](#)



Aurélia de Saint-Exupéry, secrétaire g^{ale} de la Fédération nationale des Ogec, nommée Chevalier de la Légion d'Honneur

Le 18 octobre 2021, la Fondation Eugène Napoléon a accueilli une foule d'amis venue se presser autour d'Aurélia de Saint-Exupéry, la secrétaire générale de la Fédération nationale des Ogec, à qui Monseigneur Hérouard a remis les insignes de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Placée à côté du drapeau Français de la Légion d'Honneur, face au portrait de l'empereur Napoléon III, et entourée des présidents de la Légion d'Honneur des sections des 5^e et 12^e arrondissements de Paris, des différents légionnaires et amis, Aurélia a écouté le cœur battant, les interventions des personnalités et collaborateurs présents. "Quand j'ai appris que vous aviez été nommée Chevalier de la Légion d'Honneur, j'ai éprouvé une vraie joie devant la reconnaissance de vos quali-

tés personnelles de rigueur et de sérieux, mais aussi d'altruisme et de bienveillance, de la richesse de votre parcours, de votre intérêt et de votre désir d'être au service des jeunes et de l'éducation, de votre attachement à l'Enseignement catholique et de l'énergie et de l'engagement que vous y avez mis." C'est par ces mots que l'Evêque auxiliaire de Lille, compagnon de l'ordre, a ouvert son discours, venant après celui d'Alain Laflorentie, administrateur de la Fédération nationale et président du comité local de la Légion d'Honneur, qui a rappelé l'investissement exceptionnel d'Aurélia auprès des jeunes, de l'Enseignement catholique et de l'Église : "Merci Aurélia, pour tout ce que vous avez réalisé durant toutes ces années, pour cette semence qui est en vous, qui

© Christophe Passeneaud



De gauche à droite : Damien Y-Nait-Aïss, Jacques Deveze, Pierre Fanachi, Alain Laflorentie, Tom de Lestapis [porte-drapeau], Aurélia de Saint-Exupéry, Monseigneur Hérouard, Pierre Lesage et Éric Bonsch

Distinction honorifique

vient de l'amour de Dieu, ainsi répandue dans votre cœur, qu'elle puisse être communicative et continue de l'être." Le président de la Fédération nationale des Ogec, Laurent Laming, a insisté sur l'implication d'Aurélia au sein de la Fédération et de l'exemple qu'elle donne autour d'elle. L'assistance a beaucoup aimé les mots choisis par Jean-René Le Meur et Anne Barré, permanents de la Fédération nationale des Ogec, et proches collaborateurs de notre récipiendaire. Monseigneur Herouard a quant à lui retracé le brillant parcours d'Aurélia puis, après avoir prononcé les mots protocolaires : "Au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous sont



conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur", lui a remis les insignes de son grade tout en lui donnant l'accolade sous un tonnerre d'applaudissements. Vint le tour d'Aurélia de remercier tous ceux qui, avec elle, ont parcouru ce chemin d'excellence : le réseau des Ogec et plus particulièrement la Fédération départementale des Ogec d'Ile de France,

la Fédération nationale, le secrétariat général de l'Enseignement catholique, mais aussi ses parents. "Cette distinction honore aussi ceux qui m'ont éduquée, et tout d'abord nos parents qui nous ont transmis que la première des vertus de la devise républicaine était une joyeuse fraternité, toujours éclairée par l'audace de la liberté, sans négliger le souci de l'égalité", mais aussi l'école de son enfance, "Les Oiseaux", lui donnant le sens de l'engagement et le souci de la cohérence entre l'être et le faire, enfin sa famille, son époux Hubert et ses deux enfants, sans qui rien n'eut été possible, sans oublier également bien d'autres personnes ou institutions. Nous mesurons combien son parcours est exceptionnel. Mais Aurélia sait qu'être Chevalier de la Légion d'Honneur, n'est pas une fin en soi, mais le début d'une nouvelle aventure humaine, d'une aventure exigeante, qui oblige celle qui a été distinguée à poursuivre inlassablement et courageusement le chemin déjà parcouru et à ne rien faire qui pourrait entacher l'exemple à donner. La route est encore longue pour Aurélia...

...beaucoup de belles choses sont encore à écrire avec tous ceux qui auront la chance de parcourir un bout de chemin avec Aurélia. Faire équipage avec la Fédération nationale des Ogec ou avec d'autres organisations, et en travaillant toujours pour le bien commun, Aurélia sait faire !

Photo : Aurélia de Saint-Exupéry © Christophe Passeneaud

par Alain Laflorientie, administrateur de la Fédération nationale des Ogec et président du comité local de la Légion d'Honneur

Abus sexuels dans l'Église : Sr Véronique Margron nous livre son regard suite à la présentation du rapport de la Ciase¹

L'ampleur des chiffres révélés par la Ciase ne me surprend pas. Elle vient conforter hélas ce que l'on savait depuis vingt-cinq ans, mais que la société a du mal à entendre. Oui, les violences sexuelles envers les mineurs sont massives. Et les jeunes garçons¹ sont autant touchés voire plus que les filles, du moins avant l'âge de 10 ans.

Je ne suis pas catholique à cause des prêtres, y compris les meilleurs. Et ils sont nombreux. Je ne suis pas catholique à cause des évêques, y compris tous les pasteurs authentiques, proches et serviteurs de leur communauté. Je ne suis pas catholique à cause du pape, pas même le plus engagé auprès des déshérités de notre temps. Je suis catholique à cause de l'amour de Dieu pour les plus vulnérables. Je suis catholique à cause de Jésus, vrai homme, mortel, comme chacun. Je suis catholique à cause de Jésus, le Christ, homme totalement vrai, accomplissant ce qu'il dit, donnant toute la vie pour ceux qu'il aime : notre humanité précaire, bouleversée et malmenée par le tragique de la vie. Notre humanité parfois fracassée par des prédateurs, au sein même de la maison qui devrait être la plus sûre : l'Église du Christ. Je suis catholique à cause de l'Eucharistie, où nous deve-

nons le corps que nous recevons. Où nous sommes convoqués à vivre de la vie du Christ, du creux de nos simples existences ordinaires. Sans banderole et sans publicité. Je suis catholique parce que je crois la parole de Dieu, celle qui me raconte que mon Dieu a pris la décision de faire alliance avec l'humanité, de la sauver de l'esclavage et du désespoir. La Parole de Dieu qui me raconte un Dieu qui décide, gratuitement, par pur amour, de venir s'asseoir à la table de mon existence. De toute existence, pour la partager. Je suis catholique, et du cœur de l'hiver de l'Église, où nous sommes de par la monstruosité des abus et des crimes et la façon dont ils ont été impunément dérobés à la vue de la justice et de la vérité, je tente décidément de devenir disciple du Christ jour après jour. Je crois de toute mon âme, de tout mon cœur, de toutes ma volonté et ma pauvre intelligence, que le mal et le mensonge ne l'emporteront pas. Là est mon engagement de tous les jours et mon espérance. Je supplie qu'ils soient toujours plus forts que ma colère, mon accablement et mon immense chagrin. Une colère, un accablement et un chagrin qui sont peu de choses à côté de ceux des victimes." -Soeur Véronique Margron

Soeur Véronique Margron est prieure provinciale de France des Sœurs de Charité Dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge, dominicaine, théologienne et présidente de la Conférence des religieux et religieuses en France

¹Commission indépendante des abus sexuels dans l'Église : <https://www.ciase.fr>

²Pour les violences sexuelles sur mineurs commises au sein de l'Église, ils représentent même 75% des victimes.

Il y a du nouveau côté régime EEP Santé !

Dès le 1^{er} janvier 2022, 6 assureurs seront recommandés pour assurer l'application de la couverture du régime EEP Santé mis en place au bénéfice de tous les salariés des Ogec. Ces assureurs ont été retenus à la suite de la mise en place d'une procédure de mi-se en concurrence : [lire la lettre EEP Santé No.22](#)



” *Aésio Mutuelle, Apicil, Ag2r La Mondiale, Harmonie Mutuelle, Uniprévoyance et Malakoff Humanis seront les 6 assureurs recommandés du régime EEP Santé et ceci, dès le 1^{er} janvier 2022*



Optimiser l'expérience accumulée

Cette nouvelle recommandation est une opportunité pour les partenaires sociaux de créer une nouvelle dynamique avec les assureurs fondée sur une gestion administrative simplifiée, sur l'innovation dans le déploiement de services et sur la maîtrise des données permettant un pilotage fin du régime.

Objectif : atteindre une gestion simplifiée

Une des évolutions majeures liée à cette nouvelle recommandation est la réduction du nombre de centres de gestion. Ceci permettra d'harmoniser et de simplifier les procédures de traitement des dossiers et de déployer des actions et des services universels, au bénéfice des affiliés EEP Santé.



© Adobe Stock

Malakoff Humanis lance le Comptoir des branches

Le 14 octobre s'est tenue une rencontre du Comptoir des branches, une *maison commune* dédiée aux partenaires sociaux des 166 branches professionnelles consacrées à la performance des régimes de branches. Cette rencontre, animée par notre partenaire Malakoff Humanis, est la première d'une série qui explore la question de la gestion des fonds de solidarité de branches, qu'il s'agisse de DES (Degré élevé de solidarité) ou bien de fonds sociaux dédiés. L'occasion de donner la parole aux branches et de nourrir les réflexions lors d'ateliers de co-construction, dans une atmosphère conviviale et détendue. Jean-René Le Meur, directeur du pôle des Affaires sociales au sein de la Fédération nationale des Ogec était invité à y participer.

¹Groupement d'intérêt économique

Malakoff Humanis, l'assureur retraite des salariés et des Ogec de l'enseignement privé

Depuis 2016 Malakoff Humanis est l'unique assureur à gérer la retraite complémentaire du réseau de l'Enseignement privé (EEP). Le GIE¹ Agirc-Arrco l'a désigné comme gestionnaire de la branche professionnelle. Malakoff Humanis a également pour vocation d'accompagner tous les territoires dans le déploiement de leurs projets de réussite humaine. À titre d'exemple, en partenariat avec Alphonse, Malakoff Humanis a mis en place une offre de stage 100% digitale et gratuite de préparation à la retraite (lire article p.8).

”

Le Comptoir des branches est une offre de services à la carte dédiée aux partenaires sociaux.

Favoriser le partage entre les acteurs des branches pour renouveler le dialogue social

Dédié aux partenaires sociaux, le Comptoir des branches propose une nouvelle façon de construire la protection sociale : collaborative, conviviale et innovante.

Entièrement co-construits avec les partenaires sociaux, la programmation, l'offre, l'état d'esprit du Comptoir sont aujourd'hui le reflet de leurs envies et besoins exprimés.

Le Comptoir des branches, qu'est-ce que c'est ?

C'est un lieu de rencontre et d'échanges qui facilite la co-construction, le partage et ouvre à la réflexion, l'innovation et à la connaissance. Il se caractérise par son espace physique dédié et à son site web avec accès réservé aux partenaires sociaux.

Un espace physique exclusif

Le Shack, situé à Paris, offre un **espace convivial** pour accueillir les partenaires sociaux lors d'événements mais également de rencontres, d'ateliers de travail et de créativité. Il est aussi prévu de mettre à disposition **des labs sur toute la France** pour se réunir en région.

Un espace digital avec accès réservé

La plateforme digitale dédiée est riche d'**informations et d'outils pratiques** où chacun peut accéder et apporter savoirs et compétences (techniques, juridiques et connaissances métiers, etc.).

Des rencontres programmées sur la protection sociale

Les sujets de **prospective et d'innovation** sont traités sous la forme de **rencontres** pour réfléchir ensemble sur les thématiques liées à la santé, la prévention, les vulnérabilités...

Objectif : donner la parole aux branches !

Le comptoir des branches : une offre de services à la carte

Pour accompagner les branches, nous mettons à leurs dispositions ces services concrets !

Des savoir-faire pour permettre aux branches de piloter leurs régimes conventionnels, valoriser les fonds de solidarité, et optimiser la mutualisation.

Des outils de diagnostics et d'études partagés afin d'identifier les besoins et trouver les solutions adaptées.

Des échanges entre branches pour développer un réseau de pairs, d'experts et de professionnels.

Des apports de connaissances sur les composantes de la protection sociale avec des vidéos, des supports de formation.



Vous souhaitez accéder au site web du Comptoir des branches ?

Flashez ce QR code et complétez le formulaire d'inscription

ou écrivez-nous à lecomptoirdesbranches_contact@malakoffhumanis.com

(L'accès est réservé aux partenaires sociaux)

le comptoir 
des branches
malakoff humanis

Découvrez toutes les nouveautés de l'application ISI RH et de sa documentation

La direction des Affaires sociales a créé une base documentaire au printemps 2020. Nous avons à coeur de la développer et de l'enrichir pour qu'elle forme à terme une ressource complète traitant l'ensemble des sujets RH. De la même manière, nous oeuvrons en collaboration avec la direction des systèmes d'information pour améliorer ISI RH et faire en sorte qu'il réponde toujours mieux à vos besoins.

1. L'épidémie de la Covid continue d'impacter la vie des entreprises : les [fiches](#) sur l'activité partielle et la gestion des salariés symptomatiques et des cas contacts sont régulièrement mises à jour.
2. Les négociations NAO 2021 ont abouti : consultez la fiche dédiée pour tout savoir sur la [prime PEPA](#) qui doit être versée dans les établissements de la branche.
3. Les modalités de versement des [contributions](#) à la formation et à l'apprentissage changent dès le 1^{er} janvier 2022, elles sont expliquées dans notre documentation.
4. La prise en charge du trajet [domicile-travail](#) lorsque le salarié utilise des mobilités douces est améliorée, tous les détails sont la fiche qui traite de ce sujet.
5. Qu'est-ce qui relève d'une modification du [contrat de travail](#) ? Qu'est-ce qui relève d'un changement de conditions de travail qui ne nécessite pas l'accord du salarié ? Quelles démarches effectuer pour réaliser ces modifications ? Cette thématique est désormais traitée dans notre documentation.
6. Quelles réglementations concernant le [temps de travail](#), le temps de repos et les pauses ? Comment fonctionne la [modulation](#) du temps de travail ? Comment gérer les heures supplémentaires ? Qu'est-ce que l'aménagement du temps de travail avec génération de jours de [RTT](#) ? Avec notre fiche sur le [temps partiel](#) et celle sur le [travail de nuit](#), c'est quasi tout le domaine du temps de travail et de son aménagement qui est couvert par notre documentation.
7. ISI RH s'enrichit aussi ! La fonctionnalité *Entretien Professionnel* vous permet de procéder aux entretiens comportant le bilan sexennal.
8. ISI RH vous permettra très prochainement de suivre le temps de travail de vos salariés et d'imprimer les plannings pour chaque salarié et chaque service.
9. Des remarques, des suggestions, des propositions d'amélioration ? Contactez-nous via les deux adresses mail suivantes :
Aude Durand : a-durand@fnogec.org
Support Isidoor : support@isidoor.org

L'application ISI RH et la documentation sociale juridique et pratique sont des outils qui ont été construits par et pour l'ensemble des Ogec et des fédérations territoriales. Il est essentiel que vous participiez à leur construction !

Article rédigé par Aude Durand, chargée de mission développement RH
Pôle des Affaires sociales de la Fédération nationale des Ogec

Adhérents au régime EEP Santé : accédez gratuitement à l'outil de pilotage de la prévention des risques professionnels

Les commissions paritaires ont ouvert l'accès à l'outil de pilotage et de gestion de la prévention des risques professionnels dédié au secteur de l'enseignement privé, outil dénommé G2P¹, pour 2 500 établissements scolaires. Sur décision paritaire, le régime EEP Santé, qui a un degré élevé de solidarité, finance l'outil. Cet outil de pilotage et de gestion de la prévention des risques professionnels permet non seulement à l'Ogec d'éditer le document unique d'évaluation des risques (DUER), qui a pour vocation d'assurer une traçabilité collective et numérisée, mais également de promouvoir la prévention des risques professionnels, en proposant des mesures correctives à mettre en place. Ceci afin d'éviter la réalisation du risque concerné.

Les partenaires sociaux ont souhaité valoriser l'outil G2P et l'ensemble du travail paritaire qui a été réalisé pour dresser la cartographie des risques de la profession et ainsi permettre à tous les établissements du champ concerné de disposer d'un outil adapté aux réalités de la branche. Il apparaissait alors évident d'ouvrir gratuitement cet outil aux établissements scolaires adhérents, et donc contributeurs, au régime EEP Santé. En conséquence, les commissions paritaires ont décidé d'un commun accord qu'à partir du 1^{er} septembre 2021, cet accès gratuit cesserait d'être pris en charge pour les établissements non adhérents au régime EEP Santé. Des conditions favorables d'accès à l'outil ont été prévues pour les établissements non adhérents.

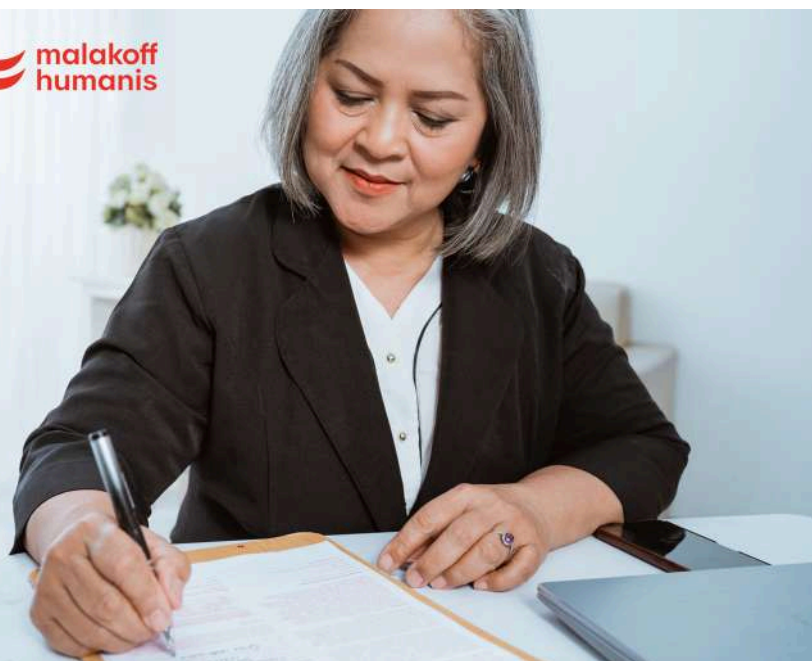
¹G2P : l'outil de pilotage et de prévention des risques professionnels dédiés au secteur de l'enseignement privé



Vous êtes adhérent au régime EEP Santé et non inscrit dans G2P ? Connectez-vous sans attendre à ISI RH via la plateforme Isidoor, et allez dans la rubrique "Évaluation des risques".

Alphonse

x

 malakoff
humanis

*Parcours Alphonse :
accompagnez la fin de vie
professionnelle de vos
salariés tout simplement
© Adobe Stock*

Vous êtes en fin de carrière ? Alphonse vous aide à préparer votre retraite

Après 5 ans passés à accompagner des centaines de pré-retraités, **Alphonse** est convaincu qu'une transition réussie mélange deux ingrédients : un point de départ et des projets pour la suite. En partenariat avec notre partenaire **Malakoff Humanis**, Alphonse a développé un programme 100% digital qui vous aidera à faire le point sur votre situation et à dessiner les contours de votre fin de carrière.

Dans votre établissement, si des salariés ont au moins 58 ans, s'ils sont à 2 ans de la retraite et s'ils n'ont pas encore pris le temps de réfléchir à la fin de leur vie professionnelle, l'offre de stage gratuite Alphonse, proposée par la Fédération des Ogec en partenariat avec Malakoff Humanis Retraite, est faite pour eux ! En effet, pour 74% des salariés en fin de carrière, la retraite est une préoccupation

” Les salariés proches de la retraite ont jusqu'au 31 décembre pour s'inscrire à l'offre de stage d'Alphonse

centrale. Alphonse a créé un parcours **100% digital** en 4 étapes et sur 6 semaines afin de prendre du recul sur cette transition de vie. Alphonse propose un suivi personnalisé grâce à des échange

avec des coach pour définir au mieux les besoins des salariés et les actions à mettre en place. Chef d'établissement, nous vous invitons à communiquer cette offre auprès des salariés concernés.

Pour s'inscrire à l'offre de stage gratuite : <https://bit.ly/StageAlphonse>

Article rédigé par Dorothée Bernard, coordinatrice en protection sociale complémentaire à la Fédération nationale des Ogec

Rentrée 2021 : quoi de neuf sur Isidoor ? Découvrez l'essentiel de ce que vous devez savoir sur la dernière mise à jour

Pour cette rentrée, nous avons apporté plus de performances à Isidoor, tant sur le plan de la navigation que sur celui des fonctionnalités. À la demande de nos utilisateurs, nous nous efforçons de faire évoluer notre application pour qu'elle réponde efficacement aux besoins des établissements. Voici un résumé des derniers changements qui sont déjà en ligne depuis le début du mois de septembre.

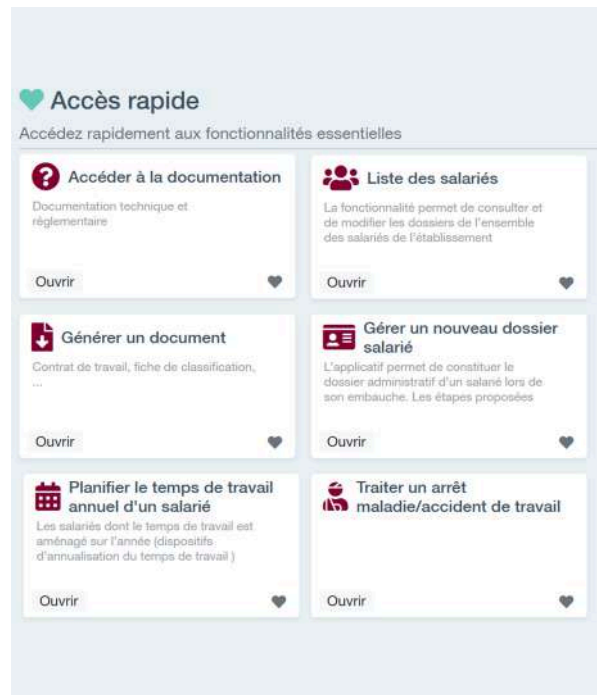


D'une façon générale, nous avons optimisé le temps de chargement des pages pour palier la problématique des connexions internet bas-débit. D'un point de vue ergonomique, nous avons amélioré la barre latérale pour faciliter la navigation et ajouté un accès rapide pour atteindre plus facilement vos fonctions favorites. Petit plus, Isidoor peut être consulté sans navigateur internet, grâce au téléchargement de l'application. Les tuiles contiennent désormais des indicateurs clés ainsi que des graphiques vous permettant d'avoir une vision globale. Nous avons ajouté un calendrier général de l'établissement pour retrouver tous les rendez-vous renseignés dans les différentes applications d'Isidoor.

De nouvelles fonctionnalités ont été apportées pour faciliter votre gestion et vos prises de décision

Les fonctionnalités liées à la gestion du profil ont été regroupées en haut à droite de l'écran : vous pourrez l'enrichir avec une photo, modifier vos informations et consulter vos notifications depuis ce menu. Au niveau de l'accueil, les actualités ont été regroupées dans un onglet où vous retrouverez des astuces ainsi que des tutoriels pour vous aider à vous familiariser avec les nouveautés mises en ligne.

Les espaces d'archivage électronique d'ISI Pilote et d'ISI Gestion ont été réagencés pour plus de clarté dans leur arborescence. Les documents sont ainsi mieux répertoriés et plus





Les thématiques

ISI Gestion. Pour importer les données extra-comptables, il est possible aujourd'hui d'importer un fichier DSN issu du logiciel de paie. Ceci est idéal si vous externalisez vos paies : il suffit de demander ce fichier à votre cabinet. Ces données restent anonymisées. Autres nouveautés : un historique vous permet de visualiser les dernières actions concernant vos imports de balance ; dans la BDES, vous pouvez enrichir vos tableaux de commentaires pour apporter des précisions ; la présentation du dossier de gestion institutionnel a été amélioré, répondant à la nouvelle nomenclature comptable, ainsi que l'ergonomie de la partie gestion des risques.



ISI Bâti. Une nouvelle fonctionnalité vous permet de suivre vos projets immobiliers pas à pas. Nous avons également élaboré un graphique vous permettant d'observer la manière dont est organisé votre parc immobilier. Nous avons ajouté un raccourci qui vous permet d'accéder rapidement à votre coffre-fort afin d'y ranger tous vos documents liés à l'immobilier.

ISI RH. Vous pouvez désormais consulter la date à laquelle une fiche a été créée et modifiée pour la dernière fois. Les plannings sont dotés d'un contrôle qui recense les éléments par thématique s'ils respectent bien les règles en vigueur. Vous pouvez d'ores et déjà commencer à élaborer vos entretiens professionnels pour le bilan des 6 ans. Une nouvelle fonctionnalité vous offre la possibilité de personnaliser vos documents et de les publier dans Isidoor.

ISI Pilote. Nous avons réorganisé le coffre-fort pour vous permettre de trouver encore plus facilement les comptes-rendus de CA, les statuts de l'Ogec, etc...

ISI RP. Grâce aux commentaires que vous pouvez ajouter dans ISI Gestion, les graphiques et les ratios présentés seront détaillés pour en faciliter la lecture et leur interprétation aux IRP de votre structure.

ISI Data. Un nouveau module de gestion du parc informatique vous aide désormais à constituer un inventaire de vos équipements, à archiver vos documents et à assigner du matériel aux membres de votre établissement scolaire.

Les évolutions de la plateforme seront désormais plus fréquentes : il y aura six mises à jour contre quatre auparavant, ce qui vous permettra de bénéficier des dernières nouveautés d'Isidoor. Ces mises à jour coïncideront avec les périodes de vacances scolaires.



© Adobe Stock

Octobre, c'est le Cyber MOIs ! #Cybermois

Chaque année en octobre, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) lance une campagne de sensibilisation sur la cybersécurité. Elle doit nous permettre de prendre conscience ou d'approfondir nos connaissances sur les enjeux liés à la sécurité numérique et d'adopter les bons réflexes pour sécuriser ses usages du numérique dans les milieux professionnel et personnel.

Notre vie numérique est de plus en plus intense, notamment depuis la crise sanitaire. En effet, les usages que nous faisons des outils collaboratifs sont plus fréquents. Au quotidien, nous gérons de plus en plus de démarches en ligne et échangeons en permanence par messagerie électronique avec notre environnement. Mais pour autant, prenons-nous suffisamment soin de notre "moi" numérique ?

” Cette année, la campagne de sensibilisation porte sur l'importance de la sécurisation des mots de passe

Cette année, la campagne porte donc sur l'importance des mots de passe. On ne rappellera jamais assez que les mots de passe que vous choisissez doivent impérativement être complexes et longs

(mixez majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux). Ils ne doivent pas intégrer d'informations personnelles (date de naissance, prénom d'enfant, etc.). Il faut utiliser un mot de passe



© Adobe Stock

La sécurisation des mots de passe est clé !

unique pour chaque compte créé sur une application ou un site internet (des trousseaux électroniques vous aideront à les mémoriser comme par exemple [keepass](#)). Il est également conseillé de changer régulièrement ses mots de passe par défaut et de ne surtout pas les communiquer à qui que ce soit, même à une personne de confiance ! Depuis le démarrage du cybermois, la Cnil ne cesse de rappeler qu'une gestion sérieuse des mots de passe est l'un des remparts les plus efficaces pour sécuriser les données à caractère personnel collectées par votre établissement scolaire. Pour approfondir ce sujet, nous vous conseillons vivement de consulter le site web du [cybermois](#) ainsi que celui de l'[ANSII](#), et surtout, de rester très vigilant ! N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter ISI Data pour obtenir de l'aide.

Article rédigé par Frédéric Hul, directeur des systèmes d'information de la Fédération nationale des Ogec

Save the date :
rendez-vous le 30 novembre pour un webinar sur la cybersécurité !

L'actualité a montré que tous les acteurs publics et privés sont vulnérables aux attaques cyber qui peuvent les affecter, directement ou indirectement, avec des conséquences parfois dramatiques. Quels outils et quelles bonnes pratiques mettre en place au quotidien ? Quels sont les recours ? Le site web cybermalveillance.gouv.fr a développé une plateforme pour conseiller et mettre en relation les victimes avec des prestataires spécialisés et de proximité, un de leurs experts nous répondra à l'occasion de ce webinar.

”

Une gestion de mots de passe sérieuse, sécurise efficacement les données de votre établissement.

Nouvelle hausse des prix pour les énergies : comment expliquer cette rapide augmentation ?



Adeline Lecomte
Responsable Marché
Tertiaire chez GRDF

Depuis quelques mois, les prix des énergies affichent des hausses très importantes. Comment cela s'explique-t-il ? À quoi s'attendre dans les prochains mois ? Adeline Lecomte, responsable nationale Marché Tertiaire à la Direction du Développement chez GRDF revient avec nous sur ce phénomène européen qui concerne toutes les énergies en Europe, y compris le pétrole.

Les prix du gaz, de l'électricité et du pétrole sont étroitement liés car leurs moyens de production sont corrélés, ces énergies sont parfois substituables. Le prix de l'électricité est dépendant du coût marginal de production, ce qui est déterminé par le niveau de la demande.

Quelles sont les raisons de cette évolution à la hausse ?

Ceci s'explique par une forte demande dans le contexte de reprise économique post-Covid et par une offre limitée en raison de plusieurs facteurs : des



maintenances sur les pipelines et sur les gazoducs permettant d'acheminer le gaz et le pétrole depuis la Russie et la Norvège (principaux fournisseurs de gaz pour la France), une demande élevée en Asie et Amérique du Sud, notamment en gaz, et des niveaux de stockages européens particulièrement bas pour cette période de l'année, dus à l'hiver long.

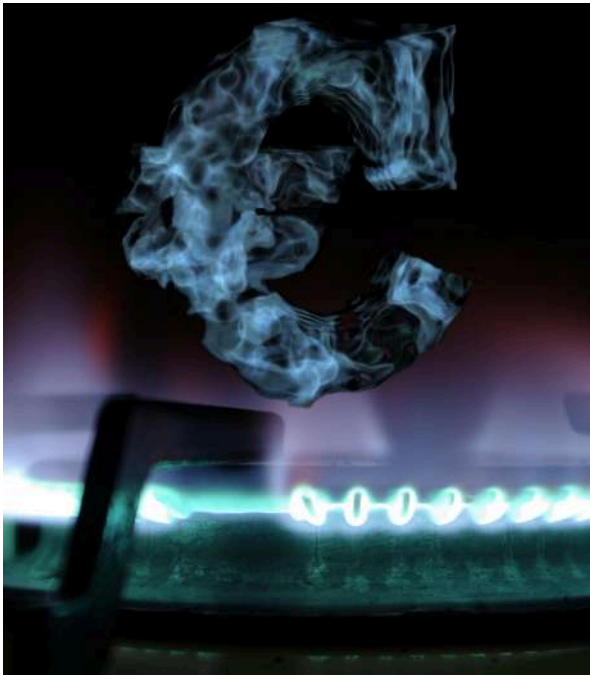
Quels sont les types d'offres depuis l'ouverture des marchés ?

Depuis le 1^{er} juillet 2007, les marchés de l'électricité et du gaz sont ouverts à la concurrence pour tous les clients : particuliers, entreprises et collectivités. Deux types d'offres coexistent sur le marché de détail de l'électricité et du gaz :

1. **Les offres de marché (OM)**, dont les prix sont fixés librement par les fournisseurs.
2. **Les tarifs réglementés de vente (TRV)**, fixés conjointement par les ministres chargés de l'économie et de l'énergie, sur avis de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) et proposés par les fournisseurs historiques. Ces TRV ne sont plus proposés aux clients professionnels depuis 2020 et n'existeront plus pour les clients particuliers en 2023.

Depuis le 1^{er} août 2021, les prix du gaz et de l'électricité enregistrent de nouvelles hausses. Le tarif réglementé de vente du gaz a augmenté de 5,3 % en moyenne (0,48 % pour l'électricité) mais reste une énergie compétitive dans la durée.

Le regard du partenaire



© Adobe Stock

Les composantes des prix¹ sont les mêmes en offres de marchés et en tarifs réglementés

Pour comparer les prix, il faut connaître les composantes du prix de l'énergie. Que ce soient les offres de marchés ou les tarifs réglementés, 5 briques composent les prix :

1. L'énergie : la molécule de gaz ou l'électron
2. Les coûts d'acheminement : transport/distribution
3. Les coûts de stockage et de détention
4. Les coûts de commercialisation des fournisseurs
5. Les taxes

La hausse globale actuelle des énergies concerne la 1^{ère} brique, à savoir la molécule de gaz et l'électron. Cette hausse impacte principalement les achats qui concernent les livraisons sur les prochains mois, notamment l'hiver 2021-2022.



© Adobe Stock

Ce qui ne change pas et ce, quel que soit le fournisseur d'énergie

Les gestionnaires de réseaux (Enedis, GRDF²) restent les mêmes, donc l'acheminement n'est pas altéré. Les services d'urgence et de dépannage appartenant aux réseaux de distribution; ils sont donc identiques.

La hausse des tarifs des énergies semble plus conjoncturelle que structurelle, et risque de se poursuivre encore pendant quelques mois

Cette hausse est très étroitement liée à la situation actuelle. Le gaz reste une énergie compétitive dans la durée. Il est possible de comparer les différentes offres de l'ensemble des fournisseurs, disponibles sur le site [energie-info.fr](https://www.energie-info.fr). Le contexte actuel de transition énergétique et les efforts demandés aux consomma-

teurs, dans le cadre du décret tertiaire, ont aussi un impact à la baisse sur les factures finales. S'engager dans la transition énergétique, notamment en s'équipant de solutions de chauffage moins énergivores ou en réalisant des travaux d'isolation, permettra de limiter la hausse de la facture d'énergie.

¹En savoir plus sur les prix des énergies : <https://www.grdf.fr/entreprises/activite/comprendre-prix-gaz>

²GRDF vous accompagne dans vos projets : <https://www.grdf.fr/entreprises/activite/enseignement>



La Fondation Saint Matthieu présente Jaidemonecole.org : acte 2 !

« C'est toujours Jaidemonecole.org, mais Jaidemonecole.org en mieux ! » nous a dit un Chef d'établissement, fidèle à la [Fondation Saint Matthieu](#) depuis plusieurs années pour ses appels à dons. En cette rentrée 2021, notre Fondation enrichit et développe en effet sa plateforme [Jaidemonecole.org](#). Plus de services et un graphisme modernisé, tout en conservant les habitudes des utilisateurs, telle est la philosophie de cette version 2.

Des fonctionnalités améliorées pour + de simplicité et + d'efficacité

- 3 moyens de paiement possibles (carte bancaire, chèque et virement), afin de répondre à l'évolution rapide des usages et des attentes
- Suivi en temps réel des contributions reçues des donateurs
- Navigation pour le donateur en tant qu'invité sans contrainte de création de compte
- Communication facilitée pour l'établissement, grâce à un QR Code correspondant à la page de campagne personnalisée de l'école. D'un site de financement participatif à une plateforme de générosité dédiée aux écoles catholiques, Jaidemonecole.org devient le portail unique pour les écoles qui souhaitent profiter des services de la Fondation Saint Matthieu.

Un abondement pour les collectes réussies : un + non négligeable !

Et pour encourager les établissements à lancer leur collecte, la Fondation accorde jusqu'à la fin de l'année 2021 un abondement de 10% pour tout objectif de collecte atteint (dans la limite de 1 000 €). Une subvention bienvenue pour toutes les petites écoles qui se lancent avec dynamisme et énergie dans la collecte de dons.

Crowdfunding : financez vos projets grâce à la générosité publique !

Que votre établissement soit situé en ville ou à la campagne, qu'il soit grand ou petit, qu'il fasse partie d'un groupe scolaire ou pas, n'hésitez pas à vous lancer avec les équipes de la Fondation Saint Matthieu sur la plateforme Jaidemonecole.org, c'est très simple et efficace !

@oneheart pour la Fondation Saint Matthieu





Le regard du partenaire



@oneheart pour la Fondation Saint Matthieu

Jaidemonecole.org : acteur incontournable de la levée de fonds

L'objectif de la Fondation Saint Matthieu de rassembler les amis des écoles catholiques autour de cette "place d'échange" a été progressivement atteint : depuis la création du site fin 2017, 300 projets ont été déposés sur la plateforme et la collecte globale a atteint 2,2M€ en juin 2021 grâce à plus de 10 000 donateurs. La Fondation aide donc les écoles à accueillir les enfants qui leur sont confiés dans des conditions toujours meilleures. Développé en réponse aux besoins de financement des écoles catholiques, aujourd'hui, Jaidemonecole.org est incontournable. La multiplicité des projets (par la taille, l'objectif financier poursuivi, la catégorie de projet ou le type d'établissement porteur), la facilité de contribution et la



POUR L'ÉCOLE CATHOLIQUE



Abondement exceptionnel : la Fondation Saint Matthieu s'implique dans votre projet

La Fondation Saint Matthieu récompense les campagnes digitales sur Jaidemonecole.org qui ont atteint leur objectif de collecte par une subvention équivalente à 10% de l'objectif, dans la limite de 1 000€.

En 2022, notre ambition est de développer encore plus de nouveaux services pour les écoles, quelle que soit leur taille

compétence de la Fondation ont permis de développer la confiance des donateurs. Du côté des porteurs de projets, on constate un besoin de professionnalisation de leurs collectes. Nous sommes en mesure de les accompagner pour identifier différentes sources de financement. Notre ambition pour 2022 est de

développer la plateforme, grâce à de nouvelles fonctionnalités et des nouveaux moyens de paiement. Nous vous en reparlerons bien sûr dès que possible ! Nous sommes fiers de répondre ainsi avec professionnalisme aux besoins des établissements scolaires catholiques.

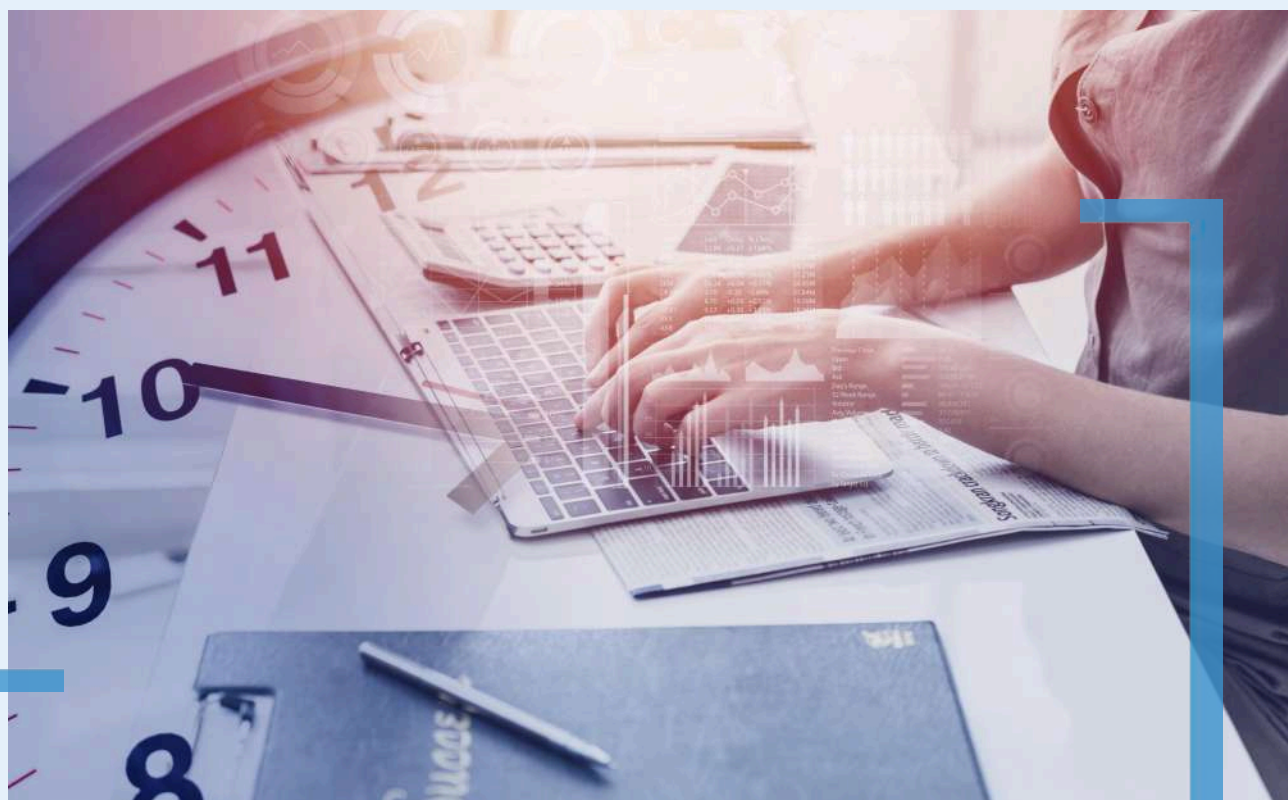
Article rédigé par Caroline de Dieuleveult, responsable relations écoles à la Fondation Saint Matthieu

Contact : m. caroline.dedieuleveult@fondation-st-matthieu.org / t. 01 45 49 67 16

Gestion : quelles sont vos priorités ?

L'automne est une saison intense pour les acteurs impliqués dans la gestion des établissements scolaires : processus budgétaire, clôture annuelle, faisabilité financière des projets à moyen terme...

L'automne 2021 est aussi placé sous le signe de nouveaux enjeux : évolution de la restauration scolaire (loi Egalim), mise en place de la réglementation *éco énergie tertiaire*. Ce grand angle vous propose un tour d'horizon des priorités de la gestion des établissements en ce début d'année.





Sous-traitance : instaurer un contrôle régulier et effectif des prestataires pour que la qualité ne se dégrade pas

Nouvelle année rime parfois avec nouveau prestataire de restauration, de nettoyage, etc. Si au début du contrat, vous êtes souvent content de la prestation, il n'est pas rare que la qualité se dégrade au fil des mois ou des années. Comment faire pour que la qualité ne se dégrade pas ? Nous vous proposons ci-dessous quelques conseils.

La priorité ? Définir des engagements contractuels précis grâce auxquels vous allez pouvoir mettre en place un contrôle effectif de la délégation. Dans un contrat de restauration, on définit par exemple la qualité des denrées alimentaires (20% de produits bio...), le nombre de choix par composante, le nombre d'animations, des objectifs de lutte anti-gaspillage, etc. Dans un contrat de nettoyage, on définit le nombre de passages par type de salle, le matériel et les produits utilisés, le nombre de contrôles prévus, le nombre de passages du chef de secteur... Le contrôle peut

ainsi s'organiser en reprenant les principaux engagements contractuels et en s'assurant régulièrement (fréquence à déterminer), voire de façon inopinée, qu'ils sont respectés. Il peut également être demandé au prestataire de réaliser un reporting, mensuel ou trimestriel, permettant de suivre régulièrement un certain nombre d'indicateurs ou de participer à des commissions de suivi de la prestation (ex : commission restauration 1 fois par trimestre). Un prestataire veillera d'autant plus à suivre ses engagements contractuels s'il sait que le contrôle de la délégation est

effectif. Plus il y a d'engagements contractuels, plus il sera facile d'assurer ce contrôle et d'éviter que la qualité ne se dégrade. Il paraît également important de suivre objectivement la satisfaction des convives (élèves, enseignants...) en ayant une mesure régulière (au moins deux fois par an) de la qualité perçue. Le contrat peut prévoir des enquêtes de satisfaction, à la charge du prestataire, qui sont alors réalisées par un cabinet extérieur. Nous vous invitons vivement à consulter la [fiche pratique](#) dédiée au contrôle des prestations de restauration sur la plateforme Isidoor.



Clarisse Walckenaer
Chargée de mission
Fédération des Ogec



” *Mettre en place un contrôle effectif de la délégation avec des critères précis est essentiel*

<https://infos.isidoor.org/kb/suivi-et-contrôle-de-la-prestation-de-restauration/>



Cantines scolaires : quels leviers actionner pour limiter le surcoût lié à la loi Egalim ?

À partir du 1er janvier 2022, la loi Egalim* prévoit une obligation pour les cantines scolaires d'introduire un minimum de 50% de produits de qualité dont 20% de produits bio. Il est difficile d'estimer le surcoût de la montée en gamme des approvisionnements, mais il est certain que manger mieux coûte plus cher. Comment limiter ce surcoût ? Quels leviers actionner ?

Dès le 1^{er} janvier 2022, les cantines scolaires auront l'obligation d'introduire un minimum de 50% de produits de qualité, dont 20% de produits bio. D'autres mesures décrites dans la loi Egalim visent la restauration scolaire, comme l'introduction d'un repas végétarien par semaine, l'élaboration d'un diagnostic de lutte contre le gaspillage alimentaire et, à partir de 2025, la fin des contenants en plastique à usage unique. En soi, l'objectif de la loi est louable puisqu'il s'agit de promouvoir une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Cette loi ne prévoit pas de sanctions. Comme elle a du sens, rappelons qu'il s'agit d'avancer collectivement vers une meilleure alimentation, l'État compte sur le contrôle sociétal (les familles dans le cas des établissements scolaires) pour la faire respecter. Et pour limiter le surcoût de la montée en gamme des approvisionnements, la loi prévoit

des leviers qui devraient permettre de générer des économies : la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'introduction de protéines végétales, moins chères que les protéines animales. Reste qu'il est aujourd'hui difficile d'estimer le surcoût de la montée en gamme des approvisionnements, mais il est certain que manger mieux coûte plus cher. Les denrées coûtent plus cher à l'achat et des investissements, à la fois matériels et humains, sont nécessaires pour travailler plus de produits bruts. Certaines études d'impact parlent de 20cts à 40cts en plus par repas. C'est d'ailleurs une estimation que véhiculent les sociétés de restauration. Il est par ailleurs difficile d'estimer les économies que peuvent générer les leviers (lutte contre le gaspillage, repas végétarien) car ceci va dépendre des établissements scolaires et de leurs pratiques. Mais certaines études estiment qu'il est possible d'appliquer la loi sans surcoût si les leviers sont actionnés. Aucune aide de l'État n'est prévue pour aider les établissements scolaires de l'enseignement privé sous contrat à appliquer la loi. Un dispositif de soutien aux petites communes à hauteur de 50m€ a pourtant été mis en place dans le cadre du plan de relance pour aider les petites communes à appliquer la loi Egalim dans

La loi vise les cantines scolaires. C'est donc au chef d'établissement, en accord avec son Ogec, de décider s'il veut appliquer la loi Egalim. Une société de restauration collective ne peut pas le lui imposer.

**Pour bien comprendre tous les enjeux de la loi, consultez la fiche pratique dédiée dans la documentation d'ISI Gestion : <https://infos.isidoor.org/kb/comprendre-la-loi-egalim/>*



leurs cantines scolaires (formation, subventions d'investissements). Aucune obligation d'acheter "local" n'a été introduite dans la loi parce que la réglementation européenne ne le permet pas. Or, certains établissements (comme en Bretagne par exemple) considèrent également ce critère comme prioritaire pour participer au développement économique de leur bassin d'activité. Certaines sociétés de restauration proposent d'ores et déjà de monter en gamme leurs denrées alimentaires et en profitent au passage pour négocier une hausse des tarifs, alors que cette hausse n'est pas toujours justifiée. Il semble important de rappeler deux points clés :



1. La loi vise les cantines scolaires, c'est donc au chef d'établissement, en accord avec son Ogec, de décider s'il veut appliquer la loi Egalim. Une société de restauration collective ne peut pas le lui imposer.
2. La montée en gamme des approvisionnements doit impérativement être accompagnée d'une réflexion sur les différents leviers pour limiter le surcoût.

Parmi ces leviers on notera :

- La renégociation du contrat : il s'agit là d'un levier à actionner en priorité. Un contrat ancien (c'est à dire un contrat signé depuis plus de 5 ans) est souvent surévalué financièrement pour plusieurs raisons : parce que la fréquentation a augmenté, les prix incluent des charges échues, l'organisation du personnel a été optimisée, les augmentations tarifaires ne sont pas toujours le reflet de la réalité, etc. Pour plus d'explications, [consultez le Mag #03 p.17](#).
- Le nombre de composantes et le nombre de choix : manger moins mais mieux. Le gain généré par le passage à 4 composantes (au lieu de 5) peut compenser le surcoût de la loi Egalim.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- L'introduction de protéines végétales
- Le recours aux produits de saison, etc.

Pour bien comprendre la loi Egalim et les leviers à activer pour en limiter le surcoût, nous vous invitons à regarder le [replay](#) de notre webinar sur le sujet, qui a été co-animé avec [Sodexo](#) le 21 octobre dernier.

La montée en gamme des approvisionnements doit impérativement être accompagnée d'une réflexion sur les différents leviers pour limiter le surcoût. La renégociation du contrat, lorsque le contrat est ancien, est un levier clé à actionner en priorité.

Comment bien piloter sa clôture comptable 2020-2021 ?

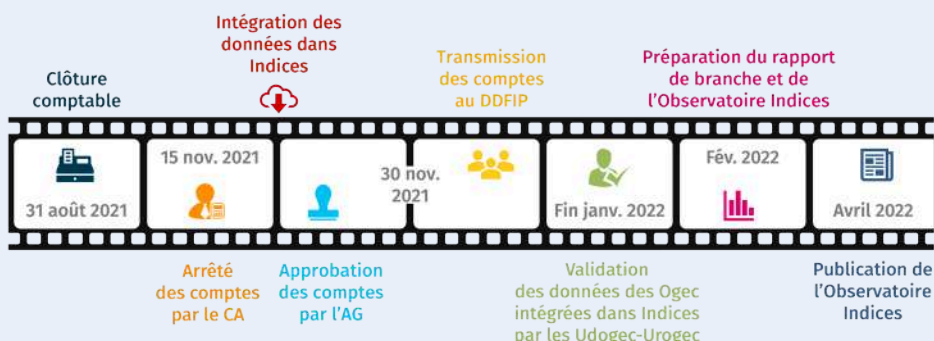
C'est la rentrée scolaire, et pour le service qui a en charge la comptabilité de l'Ogec, se fait entendre le doux tintement d'une cloche qui lui rappelle qu'il va falloir arrêter les comptes de l'année dernière. Et pour vous accompagner dans la réalisation de cette étape, ô combien importante, voici quelques rappels sur la révision des comptes.

Les statuts de l'Ogec prévoient la tenue d'une comptabilité, non seulement conforme à la législation en vigueur, mais aussi au plan comptable de l'enseignement privé, avec présentation d'un compte de résultat et d'un bilan. L'exercice comptable débute le 1^{er} septembre et se termine le 31 août.

Dès le mois de septembre, une fois la saisie des pièces comptables rattachées à l'exercice terminée, lancez la révision comptable. Traitez les écritures liées aux immobilisations, ou saisissez-les, si elles ne sont pas automatisées. Valorisez les stocks en procédant à un inventaire physique.

Effectuez ensuite le rapprochement bancaire au vu du relevé de la banque au 31 août 2021. Le dernier état de rapprochement de l'exercice devra être imprimé et conservé. Lancez le lettrage des comptes de bilan au 31 août et complétez-le si nécessaire par un lettrage manuel. Cette opération vous permettra de justifier les comptes non soldés en fin d'exercice et de ne récupérer que les écritures non lettrées à l'ouverture de l'exercice suivant. Si vous tenez une comptabilité analytique, il vous faudra exécuter les traitements de calculs de répartition dans votre logiciel de comptabilité. Et, vérifier la cohérence des résultats obtenus en regard des

Calendrier d'arrêt des comptes 2020-2021 pour les Ogec



La clôture comptable : un exercice étroitement lié au calendrier de l'Ogec

Fixez-vous des échéances en lien avec le calendrier de l'Ogec et notamment la date du conseil d'administration d'arrêt des comptes. N'oubliez pas de transmettre à la DDFIP vos comptes dans les 3 mois suivant la clôture.



données enregistrées dans la comptabilité générale. Enfin, vous procédez à l'enregistrement des opérations de fin d'année. Les écritures de régularisation sont saisies afin de permettre de rattacher les charges et les produits à l'exercice comptable approprié. L'ensemble de ces écritures peut être comptabilisé, soit dans un journal de clôture, soit dans un journal d'opérations diverses, soit dans un journal d'extournes. C'est ici que l'on enregistre les charges et les produits constatés d'avance. Mais aussi, les charges à payer, qui peuvent correspondre à des dettes fournisseurs (facture non parvenue), des dettes financières (intérêts courus sur emprunts), des dettes fiscales ou sociales. Les produits à recevoir qui s'appliquent à des créances clients (factures à émettre), des créances financières, fiscales ou sociales, ainsi que les provisions pour risques et charges. Fermez au fur et à mesure vos journaux comptables dès que vous avez passé toutes les écritures s'y afférant. Une fois l'ensemble des écritures passées, vérifiez la cohérence des

Une nouvelle nomenclature comptable à appliquer dès l'exercice 2020-2021

Avez-vous bien pensé à utiliser le nouveau plan comptable 2020 et à appliquer les nouveaux mécanismes comptables qui vous ont été présentés lors des différentes sessions de formation ? Pour mémoire, le grand angle du Mag des Ogec #08 de mai-juin 2020 est consacré à cette nouvelle nomenclature comptable qui intègre les nouveautés du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 : nous vous invitons à le consulter.

totaux entre les balances, les journaux et les grands livres. Il faudra ensuite analyser les comptes et faire un commentaire si un événement significatif est venu impacter ces derniers. Enfin, il sera de bon ton de signifier et de commenter les écarts importants au regard de l'année précédente. À ce stade, vous pouvez imprimer le bilan, le compte de résultat et rédiger l'annexe. Utilisez les nouveaux modèles de comptes annuels disponibles dans [ISI Gestion](#).

La qualité de votre travail, dans le respect des normes comptables et des délais de production, permettra à la gouvernance de piloter l'établissement.

Une fois que vous avez terminé, communiquez l'ensemble des éléments comptables à votre chef d'établissement, au trésorier et, le cas échéant, au commissaire aux comptes : n'hésitez pas à consulter la fiche pratique sur la nomination d'un commissaire aux comptes, disponible dans la documentation de l'application [ISI Gestion](#) sur Isidoor. N'oubliez pas que c'est à partir de votre dossier de clôture que ceux-ci vont vérifier et valider les comptes de l'Ogec. Échangez avec eux sur les méthodes retenues et les écritures de régularisation qui ont été comptabilisées. Pour conclure, rappelez-vous que la qualité de votre travail, dans le respect des normes comptables et des délais de production, permettra à la gouvernance de piloter l'établissement et de prendre des décisions en cohérence avec sa santé financière, assurant ainsi sa pérennité.

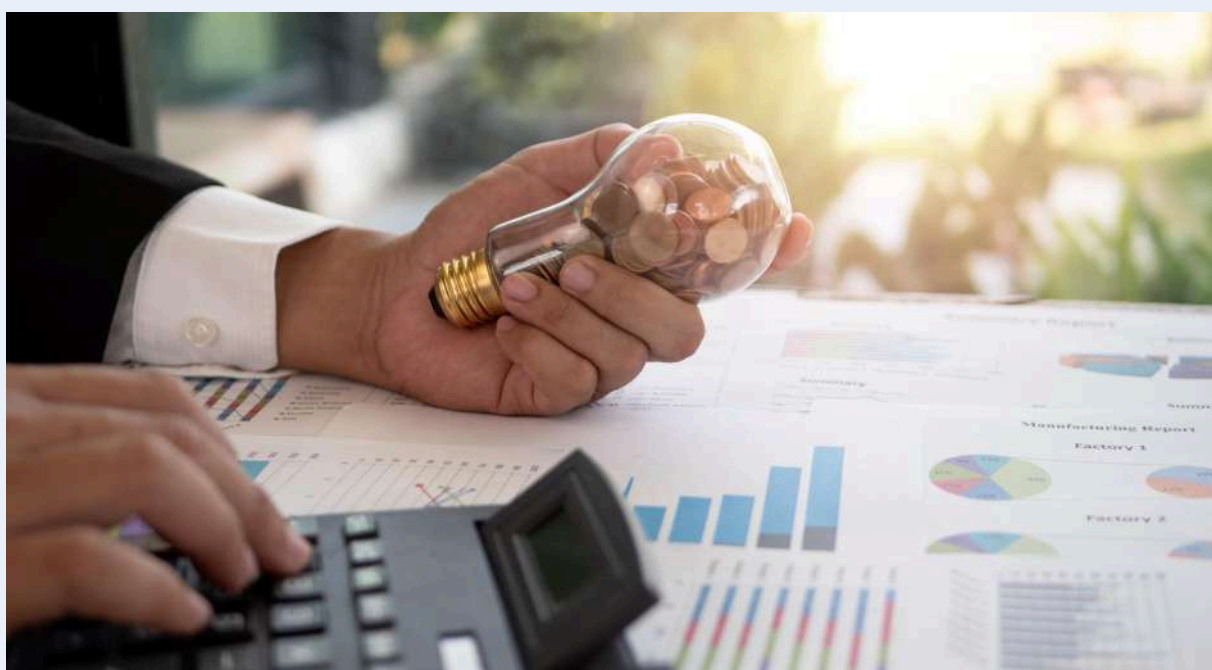
Réduction des consommations d'énergie : si on gagne une année de plus, il va malgré tout falloir passer à l'action !

En application de la loi Elan, la réglementation dite "Éco énergie tertiaire" soumet les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m² à une double obligation d'action : réduire leurs consommations d'énergie et afficher les résultats obtenus. Propriétaires et occupants de locaux tertiaires, comme les établissements ou les fédérations départementales, vont devoir agir de concert pour remplir ces obligations. L'ADEME¹ a créé une plateforme nommée OPERAT² sur laquelle des acteurs concernés par cette réglementation vont devoir déclarer des informations sur leur parc immobilier (surfaces des bâtiments, activités tertiaires qui y sont exercées, consommations annuelles...). La 1^{ère} échéance de déclaration de données fixée au 30 septembre 2021 a été reportée

au 30 septembre 2022, ce qui permet ainsi de laisser un peu plus de temps pour collecter les nombreuses données nécessaires à la détermination des objectifs de réductions des consommations.

Avant cette échéance, il va falloir :

1. Répartir les rôles de chacun et nommer un pilote, ce qui implique une concertation entre propriétaires et gestionnaires des établissements scolaires
2. Recenser le patrimoine immobilier, chercher ses caractéristiques et délimiter les bâtiments assujettis
3. Récupérer les données de consommations de ces bâtiments pour chaque type d'énergie (électricité, gaz, fuel, bois, réseau de chaleur et/ou de froid...) si possible de 2010 à 2019, pour déterminer l'année de référence la plus favorable. C'est une année pleine



¹ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie désormais nommée Agence de la transition écologique

²OPERAT : Observatoire de la performance énergétique de la rénovation et des actions du tertiaire



d'exploitation qui sera ajustée en fonction des variations climatiques. Elle permet de définir l'objectif de consommation finale à atteindre lorsque l'objectif en valeur relative est visé par l'assujetti.

4. Établir un plan d'action à l'échelle du bâtiment ou du patrimoine, et commencer par les actions les plus simples (comportements écoresponsables)

5. Évaluer le caractère atteignable des objectifs par rapport au plan d'action et de ses contraintes propres (techniques, économiques, patrimoniales...)

6. Envisager, le cas échéant, une demande de modulation des objectifs, ce qui suppose, entre autre, de se faire accompagner par un prestataire.



De septembre à décembre 2021, l'ADEME lance une concertation avec un panel d'acteurs pour co-construire la plateforme OPERAT. La Fédération des Ogec a été conviée à participer à ces ateliers. Dans cette même période, de nouvelles fonctionnalités seront développées dans l'application ISI Bâti afin de faciliter la collecte et la transmission d'informations

destinées au suivi des obligations de réductions des consommations d'énergie. L'objectif est notamment de vous permettre de collecter rapidement les informations requises dans ISI Bâti, puis de les transférer automatiquement sur la plateforme Operat, lorsque celle-ci sera opérationnelle et disponible. Son ouverture à tous les assujettis devrait avoir lieu en janvier 2022, avec la mise en ligne des fonctionnalités principales de l'outil, accompagnée d'une assistance *utilisateurs* renforcée. Des supports d'information seront diffusés pour faciliter la prise en main de cette plateforme et fluidifier le parcours utilisateur (foire aux questions, guides, webinars, Mooc). Même si actuellement, seul le module de création de compte est disponible, nous vous invitons à patienter jusqu'à l'issue de la phase de concertation pour créer un compte. Nous vous tiendrons informés des supports mis à votre disposition et des accompagnements proposés pour vous faciliter vos obligations déclaratives. L'année 2022 sera chargée en termes de saisies (activités, surfaces, consommations, etc.).

Mobilisez deux leviers d'action (comportement des occupants et réglage des installations) pour atteindre vos objectifs de manière ludique ! Participez au concours CUBE.S destiné aux établissements scolaires du second degré. Lancement de la nouvelle édition : novembre 2021 !



1^{er} trimestre de l'année scolaire : quelles sont les priorités des trésoriers d'Ogec en ce début d'année bien rempli ?

De la rentrée aux vacances de Noël, les trésoriers d'Ogec ont fort à faire pour remplir leur mission. Cette période est à la fois celle de la rétrospective, marquée par la clôture de l'exercice qui vient de se terminer, du présent, par l'actualisation du budget de l'exercice en cours, et tournée vers l'avenir, avec l'approbation des tarifs pour l'année suivante et la mise à jour du plan pluriannuel d'investissement.

Faisons le point sur le rôle du trésorier d'Ogec au premier trimestre de l'année scolaire, sur sa contribution au bon déroulement des opérations comptables et budgétaires, qui sont essentielles pour assurer une gestion rigoureuse des établissements scolaires.

Clôture des comptes de l'exercice 2020-21 : de multiples points de vigilance pour les trésoriers d'Ogec. En premier lieu, le trésorier d'Ogec a pris connaissance du calendrier des opérations de clôture comptable et s'informe auprès du chef d'établissement, en liaison avec le président d'Ogec, de l'avancée des opérations de fin d'année dites "opérations d'inventaire". Il est attentif au contrôle des opérations bancaires matérialisé par les états mensuels de rapprochement bancaire sur tous les comptes ouverts. Pour la clôture des comptes 2020-21, le trésorier d'Ogec est confronté à une difficulté inédite : celle de bien com-

prendre les impacts de la nouvelle réglementation comptable du secteur non-lucratif sur les comptes de l'Ogec, que ce soient les changements de méthode (subventions d'investissement, prêt à usage, contributions volontaires en nature, etc.) ou les nouveaux modèles de bilan, compte de résultat et annexe. Quels sont les principaux postes concernés ? Quelle présentation comparative avec les données 2019/2020 va être utilisée pour l'arrêté des comptes par le conseil d'administration ? Le rappel des données 2019/2020 telles qu'elles ont été approuvées par l'assemblée générale est nécessaire mais doit être complété par la fourniture des données 2019/2020 retraitées en appliquant les nouvelles règles comptables et de présentation. Si l'Ogec recourt aux services d'un expert-comptable, celui-ci facilitera la lecture et l'analyse des comptes 2020-21 par le trésorier d'Ogec, le chef d'établissement et le président d'Ogec. Le trésorier d'Ogec présente les comptes 2020/2021 qui sont soumis au conseil d'administration pour être arrêtés. L'étape d'arrêté des comptes est centrale, elle doit intervenir au plus tard fin novembre 2021, afin de respecter l'obligation réglementaire fixée par le code de l'éducation de transmission à la DDFIP (direction départementale des

Le parcours de formation des trésoriers d'Ogec comprend des cours en ligne¹ et des temps de partage entre pairs. Contactez votre fédération régionale ou départementale pour rejoindre la prochaine session de formation.

¹Vous pouvez commencer votre formation dès maintenant en suivant les cours en ligne destinés aux trésoriers d'Ogec : connectez-vous avec vos identifiants au portail Isidoor.



finances publiques), dans les 3 mois qui suivent la clôture, des résultats des secteurs sous contrat. La fédération départementale des Ogec, en tant que membre de droit de l'Ogec, peut apporter un accompagnement utile pour identifier les impacts de ces nouvelles règles comptables sur les ratios et indicateurs financiers figurant dans le dossier de gestion institutionnel de l'Ogec, édité grâce à l'application ISI Gestion. Le trésorier d'Ogec est chargé de rédiger le rapport financier lié à l'exercice 2020-21. Outre l'incidence du changement de réglementation comptable, la comparaison avec l'exercice précédent est aussi délicate à mener en raison des perturbations liées



la crise sanitaire, très fortes en 2019-20, certainement plus modérées en 2020-21. En sus des commentaires sur les documents comptables de synthèse, le trésorier d'Ogec est invité à fournir des indications sur l'évolution de la santé financière de l'Ogec grâce à l'analyse des ratios et indicateurs financiers recommandés par l'institution (capacité d'autofinancement

fonds de roulement, ratios de charges, structure financière...). Pour achever le processus de clôture des comptes 2020-21, il reste à les faire approuver par l'assemblée générale de l'Ogec, le cas échéant après contrôle par le commissaire aux comptes s'il y a un. Les assemblées générales des Ogec doivent être organisées au plus tôt, idéalement dès le mois de décembre 2021 et au plus tard en février 2022.

Actualisation du budget 2021-22 avec les effectifs de la rentrée et le contrôle budgétaire : le trésorier d'Ogec au cœur des prévisions et du contrôle des réalisations. L'élaboration du budget incombe au chef d'établissement, en lien avec le trésorier d'Ogec. La collaboration entre le chef d'établissement et le trésorier permet un travail d'analyse préalable à la présentation du budget au conseil d'administration en vue de sa validation. Le trésorier soutient le chef d'établissement qui présente le budget ajusté aux effectifs de rentrée. Il fait le rapprochement avec le projet éducatif de l'établissement, commente les hypothèses, informe sur les tarifs et les points saillants

Vous avez des questions sur les nouveaux modèles de bilan et compte de résultat ou le contenu de l'annexe ? Vous pouvez [revoir le webinar du 6 juillet consacré aux comptes annuels des Ogec 2020-21 et télécharger le guide de rédaction de l'annexe dans l'espace documentaire d'ISI Gestion.](#)



Il complète la présentation du budget avec les ratios et les indicateurs financiers prévisionnels (capacité d'autofinancement, coût du personnel, entretien des locaux, pédagogie, etc.). Il compare les prévisions aux années antérieures, aux moyennes et aux références institutionnelles. Outre l'actualisation du budget, la période de rentrée requiert également l'attention du trésorier d'Ogec sur le bon déroulement de la facturation des familles, la mise en place des prélèvements, le suivi des encaissements. À la fin du 1er trimestre scolaire, le trésorier s'assure que le premier point budgétaire est réalisé. C'est le chef d'établissement qui est chargé d'organiser le contrôle budgétaire ; il est recommandé d'effectuer le rapprochement entre les chiffres réels et le budget sur un rythme trimestriel, à défaut un arrêté intermédiaire semestriel est requis. Le trésorier est attentif aux risques de dépassement de coûts et s'informe sur les actions correctrices envisagées. Un budget de trésorerie planifiant les encaissements et décaissements mensuels peut s'avérer utile.

Attention aux tarifs communiqués aux familles lors de l'inscription !

L'information donnée aux familles lors de l'inscription ou de la réinscription de leurs enfants sur les tarifs qui seront réellement appliqués à la rentrée scolaire est un point important, qui fait partie des obligations à respecter fixées par le code de la consommation. Pour en savoir plus sur les règles applicables aux contributions des familles, consultez la documentation disponible sur l'application ISI Gestion (Isidoor).

Mise à jour du plan pluriannuel d'investissement (ou PPI) : le trésorier d'Ogec étudie le financement des investissements futurs et veille au respect des équilibres financiers à MT¹. La préparation de l'avenir de l'établissement commence par l'approbation des tarifs 2022-23 par l'assemblée générale, en ce qui concerne les contributions des familles (financement de l'immobilier et du caractère propre), la restauration, l'étude et la garderie et, le

Sur notre site internet, retrouvez les temps forts de la mission du trésorier au cours de l'année scolaire, dans une fiche pratique dédiée au calendrier de gestion.

cas échéant, l'internat. Il est préférable que les tarifs de l'année 2022-23 aient été arrêtés par le conseil d'administration avant l'été 2021 afin de pouvoir informer les familles lors des inscriptions, si celles-ci démarrent à l'automne. L'élaboration du plan pluriannuel d'investissement incombe au chef d'établissement, en lien avec le trésorier d'Ogec. Là également, la collaboration entre le chef d'établissement et le trésorier permet d'examiner la faisabilité économique des besoins d'investissement identifiés et de préparer la présentation au conseil d'administration, auquel incombe la validation financière des orientations de l'établissement à moyen terme. Les obligations de réduction importante des consommations d'énergie fixées par la loi Elan nécessitent d'étudier et de planifier dès maintenant les investissements nécessaires et leur financement.

¹Moyen terme

Article rédigé par Caroline Vanlerberghe, directrice du pôle Économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec



ISI gestion : l'outil de gestion par excellence qui facilite l'analyse financière de vos établissements scolaires

Grâce aux établissements qui participent à la collecte des données comptables (importation de la balance depuis les logiciels de comptabilité) et des données extra-comptables renseignées (les contributions des familles, la restauration, l'internat, les participations publiques, l'immobilier), ISI Gestion est un formidable outil de prospective à destination de l'ensemble des acteurs du réseau.

ISI Gestion est un outil de consolidation des données grâce auquel les fédérations départementales, régionales ou nationale prennent connaissance de la santé économique des établissements scolaires sur un territoire donné et établissent avec précision au terme d'une réflexion, d'une analyse les tendances économiques qui s'y rattachent ainsi que des éléments de comparaison anonymisés des entités de même type auxquelles vous pourrez vous référer. C'est également, et avant tout, un outil complet d'aide à la décision, spécialement adapté pour répondre aux besoins identifiés et spécifiques des Ogec. ISI Gestion est une application qui, non seulement vous donne une vue d'ensemble sur la santé économique de votre établissement par la lecture de tableaux de bord synthétiques et de graphiques, mais aussi au travers de ratios qui pourront être comparés aux références

ou aux fourchettes recommandées. [Un pas à pas](#) est disponible dans l'espace documentation d'ISI Gestion pour vous accompagner dans l'intégration de vos données comptables et extra-comptables. ISI Gestion offrira aussi prochainement un nouveau module prévisionnel qui vous permettra de projeter à cinq ans la gestion financière de votre établissement selon différentes hypothèses d'exploitation, d'investissement et de financement. Rappelons que sur une même période, l'application autorise, par écrasement successif, plusieurs importations de la balance générale avant la clôture définitive. Le rapport de gestion institutionnel ainsi obtenu permet d'analyser les grands équilibres financiers ainsi que les principaux ratios, qui identifient les points forts et les points faibles de votre structure, et permet d'obtenir des éléments de comparaison par rapport à des établissements de même typologie et ce, avant présentation au conseil d'administration qui arrête les comptes et à l'assemblée générale qui les approuve. Une bonne connaissance des enjeux présents et futurs est la garantie d'un modèle économique propre à l'établissement qui permet ainsi de répondre au projet d'établissement, tout en pérennisant économiquement la structure.

ISI gestion offre 6 fonctionnalités différentes pour vous aider à réaliser un autodiagnostic financier de votre établissement scolaire et de vous permettre de le comparer aux établissements scolaires semblables.

| Des hommes et des territoires

37 [Le service civique]
Mobilisation des jeunes :
une année record !

38 [L'événement]
La Journée des territoires

41 [Le témoignage]

44 [Les distinctions]



Le service civique 2021-2022 : 1 000 volontaires attendus, 17 fédérations territoriales mobilisées

Devant le nombre de projets déposés au printemps par les établissements, et surtout devant le nombre de ceux qui ont été validés par les commissions de validation des fédérations territoriales ou par la Fédération nationale des Ogec, associée au Sgec, au Cneap et à l'Ugse, nous avons obtenu une enveloppe de 973 volontaires, dont 30 en provenance de pays étrangers, Europe ou hors Europe.



Le succès n'est plus à démontrer ! En 2021-2022, 13% de nos établissements, y compris l'enseignement agricole, vont accueillir un volontaire. On est loin des tout premiers 70 volontaires accueillis en 2011 ! Merci à tous les établissements qui se sont lancés, mettant en avant leur mission de service public. Rappelons que l'objectif du Service Civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux et en compétence, ainsi que prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

4 000 volontaires ont exercé une mission de service civique dans un établissement catholique en 10 ans

Quant aux volontaires venant de pays étrangers auxquels nous avons dû renoncer l'année dernière pour cause de pandémie, nous pourrions à nouveau les accueillir. Les élèves et leurs tuteurs vont vivre cette année des expériences libanaise, ghanéenne, laosienne, espagnole, cambodgienne, marocaine, polonaise, albanaise... Un élan et une bouffée d'interculturalité à nouveau retrouvée !

Nos partenaires [Afocal](#) (formation des volontaires et des tuteurs), ainsi que [France volontaires](#) (aide à l'accueil des volontaires étrangers hors Europe) restent fidèles au poste.



Une journée pour rassembler nos équipages à la lumière des spécificités qui animent chaque territoire de notre réseau



Aurélie de Saint-Exupéry
Secrétaire générale
Fédération des Ogec

La Journée des Territoires s'est enfin tenue le samedi 2 octobre à la Maison de la Chimie. Notre dernière journée de rencontres datait de deux ans : la joie de nous retrouver transparaisait sur nos visages, malgré les masques ! Toutes les régions étaient représentées, sans exception : la Guyane et la Réunion ont même réussi à venir malgré un contexte sanitaire local très difficile.

Nous avons mesuré à quel point la démarche territoriale dans laquelle nous nous sommes résolument engagés porte ses fruits. La Fédération des Ogec est vraiment un réseau qui s'engage au service de l'Enseignement catholique, à tous les niveaux de son organisation locale et nationale. Philippe Delorme a ouvert la journée sur des perspectives rassurantes en termes d'effectifs et a rappelé que la démarche prospective dans laquelle nous sommes tous engagés est bien une démarche de l'Enseignement catholique dans sa

globalité. Notre réseau a notamment toute sa place dans les quatre axes stratégiques qui se dessinent :

1. Affirmer et faire mieux connaître notre projet
2. Développer la liberté et l'excellence éducative
3. Développer une offre éducative qui soit actualisée et équilibrée
4. Renouveler le modèle économique ainsi que la gouvernance.

Restons, comme Philippe Delorme nous y a invités dans notre mission de gestionnaires, des témoins joyeux de l'Espérance qui nous habite. Suite à cette introduction, nous sommes entrés dans le vif du sujet de cette journée dédiée aux bénévoles avec l'intervention de Gabriel Bardinet qui nous a invités à réfléchir sur les leviers de motivation des bénévoles et sur ce qui constitue notre sentiment d'appartenance. L'Enseignement catholique est un bon système, un beau système, un système nécessaire et utile. Nous sommes heureux de participer à en rendre son fonctionnement agile et pérenne. Pourquoi nous engageons-nous ? Comment animer, accompagner et représenter ce réseau composé de plus de 30 000 personnes bénévoles ? Pensons nous à les former, à les



Journée *des* Territoires



2 octobre 2021

Maison de La Chimie

📍 (Paris 7)



Retrouvez tous les replay
sur notre chaîne YouTube



L'événement

remercier, à nous appuyer sur ces bénévoles pour en faire des acteurs de la transformation nécessaire de nos établissements ? À l'issue de son intervention, nous étions prêts à échanger, par équipes réduites sous la forme d'ateliers, sur cette belle thématique qu'est le sens de l'engagement. Nous allons poursuivre le travail engagé en créant une commission pour réfléchir au renouvellement des bénévoles et à l'amélioration de nos pratiques concernant le parcours d'un bénévole Ogec, depuis sa vocation en passant par sa mission et sa reconnaissance. Le meilleur moment de la journée fut assurément les deux tables rondes et la présentation des emblèmes régionaux.



Les choix de ces emblèmes étaient originaux et très justes. L'olympisme était incarné par 2 régions (Hauts de France et Pays de Loire) tandis que le drapeau breton flottait sur la scène et qu'un ballon de rugby (Occitanie) était envoyé de l'autre côté du Pont de Normandie que l'on pouvait escalader avec sa tenue de premier de cordée (Aura) en prenant soin de ne

pas déranger la cigale et la fourmi (Paca), cachées sous un cep de vigne quelque part au coeur de la Nouvelle Aquitaine. Pas besoin d'un pass navigo (Ile-de-France) pour partir à la chasse (Centre-Val de Loire) avec une flasque de rhum (Outremer) planquée dans la poche de sa veste ! Toutes ces métaphores, qui avaient de quoi nous surprendre au départ, nous ont définitivement conquis, sans oublier celles qui nous ont permis de finir la journée en beauté avec le partage de symboles forts comme le champagne (du Grand-Est), le rhum ultramarin (en provenance directe de la Guyane et de La Réunion) et le bourgogne (de Bourgogne-Franche-Comté). Après ces palmarès hauts en couleurs et la conférence de l'Amiral Finaz, nous étions tous très tristes de devoir quitter notre équipage magnifiquement orchestré par Nathalie Le Breton. Mais c'est heureux et le coeur regonflé d'un vent de dynamisme que nous nous sommes dit au revoir, en sachant que nous nous retrouverons très prochainement pour échanger à nouveau lors de journées événementielles conviviales.

La Fédération des Ogec est un réseau structuré en équipages dont la mission est d'animer, d'accompagner et de représenter les Ogec. La force de son fonctionnement est intrinsèquement liée à sa mixité collaborative solidaire qui lui permet d'être réactif et surtout très agile.

Former les salariés et les enseignants à la gestion des émotions et des situations conflictuelles



Cédric Lize
Coordinateur du groupe
scolaire Sainte Elizabeth

Conflits ouverts ou larvés, tensions dans les relations et expressions débordantes d'émotions négatives se manifestent fréquemment dans nos établissements, affectant salariés, enseignants, parents et élèves. Cédric Lize, coordinateur de l'ensemble scolaire Sainte Élisabeth, a proposé une formation¹ à ses équipes pour apprendre à gérer ces situations.

Nous avons décidé d'organiser une formation sur la gestion des conflits et des émotions car cela répond à un besoin avéré des enseignants et de certains personnels qui se retrouvent en face de parents agressifs, et qui doivent gérer les conflits entre élèves. La situation de crise sanitaire et le stress qu'elle engendre n'arrangent rien, les nouveaux modes de communication non plus, car les tensions commencent souvent sur les réseaux sociaux, ou sont exacerbés par la communication par mail, employée



par les parents pour s'adresser aux enseignants. Cette formation a pour objectif de se sentir plus à l'aise face à ses émotions et d'éviter les débordements émotionnels. Il s'agit de donner aux participants des outils concrets pour désamorcer le conflit, prendre du recul et mieux vivre son travail. Ils ont échangé sur des scénarii concrets pour découvrir la communication non-violente et la démarche OSBD (Observation-Sentiments-Besoin-Demande). L'idée étant de savoir prendre du recul aussi, par exemple en imaginant son interlocuteur en culotte courte quand il s'énerve pour ainsi conserver son calme. Ils ont également appris que les émotions étaient contagieuses, que ce soient la joie, la colère, la peur ou encore la tristesse, etc. Il était important pour nous de proposer cette formation conjointement aux enseignants et aux salariés, car le fait de pouvoir échanger, notamment lors du travail sur les différents scénarii, renforce l'esprit d'équipe. Cela offrait également la possibilité à chacun des participants d'expliquer son vécu ainsi que les situations conflictuelles qu'ils ont rencontrées au sein de l'équipe, avec les parents ou encore avec les élèves.

¹Formation de 3h30 intitulée « Gestion des émotions, des conflits et des tensions » par la Toulouse Business School

Le témoignage

Répartis par groupes de 25 personnes, une centaine de salariés et d'enseignants de l'ensemble scolaire Sainte Elizabeth ont participé à cette formation qui mêle apports théoriques issus de la communication non-violente et échanges autour de situations pouvant être rencontrées dans les établissements scolaires. Qu'ont-ils retiré de cette formation ? A-t-elle répondu aux problématiques qu'ils rencontrent dans leur quotidien ? Nous avons interrogé cinq d'entre eux qui ont accepté de nous livrer leur témoignage.

Mme Hosy, enseignante de lettres : "Édith Piaf chantait : *"ça nous prend par le haut par le bas, on a envie de gueuler c'est physique"*, faisant naître des émotions intenses chez le spectateur, grâce à ses chansons. Et c'est justement le thème de la formation qui nous a réunis, une formation animée par la bonne humeur et l'humour de Jean-Christophe, pour expérimenter la gestion des émotions et des conflits que l'on a tous en nous, mais qui existent aussi autour de nous. Ce fut une journée très enrichissante, constituée d'échanges entre collègues, et qui nous a

appris à mieux nous connaître, à nous comprendre et à vivre ensemble."

M. Moreno, personnel d'éducation : "En tant qu'éducateurs, nous, personnels, enseignants, adultes de l'établissement, sommes la première marche pour répondre aux inquiétudes des familles et surtout des élèves. Pour répondre de manière objective, nous devons de plus en plus analyser et pratiquer l'OSBD dans son ensemble ! Merci à M. Thibault pour la qua-

Pourquoi se former ? Pour mieux se connaître, apprivoiser ses propres émotions, et entretenir des relations bienveillantes et positives avec autrui.

Trouvez la formation qui vous correspond sur Espace Formation

Espace Formation est une plateforme qui rassemble des formations sélectionnées par AKTO et par la branche. Elle sont proposées par des organismes de formation certifiés. Vous y trouverez de nombreuses thématiques en lien avec les emplois de nos établissements mais aussi des formations transverses. Consultez ce catalogue directement depuis ISI RH ou sur le site web d'Opcalia : <https://bit.ly/FormationOpcalia>

lité de son intervention et les pistes de travail qu'il a su nous donner. J'espère avoir l'occasion de pouvoir renouveler ce genre de formation qui est très utile dans notre quotidien ! Seul bémol, ce fut trop court pour réussir à tout maîtriser."

M. Robert, enseignant d'EPS : "Cette approche aura permis la prise en compte collective des émotions qui irriguent, influencent nos relations avec les collègues, les parents et les élèves. Les émotions peuvent entraîner des réactions de peur, de mal-être, de démotivation dans la communication et l'engagement... À contrario, les émotions peuvent développer des réactions d'estime, de satisfaction, de motivation et de compétence. Dans le cadre de nos fonctions pédagogiques, il me semble important de poursuivre notre réflexion personnelle et collective pour créer les conditions du désir d'apprendre de nos élèves."

Le témoignage

Mme Quintero-Mancini, CPE/resp. des 4^e et 3^e : "Dans nos métiers de l'éducation, nous sommes de plus en plus confrontés à l'agressivité de nombreu-ses familles qui semblent ne plus nous faire confian-ce car elles sont inquiètes pour la scolarité et l'avenir de leurs enfants : il doit leur falloir des "coupables" de leurs difficultés. Quant aux élèves, lorsqu'ils ont des problèmes de discipline ou de mal-être, c'est qu'ils ont des problèmes, que ce soit à la maison ou à l'école. Cette formation m'a donné des outils que j'utilisais déjà mais qu'il est important de se remémorer régulièrement : apprendre à ÉCOUTER, cela paraît évident, mais si on veut être efficace,



il est important de savoir le faire avec de vrais outils, car le but est bien d'aider la personne en face à trouver ses propres solutions. Pratiquons donc l'OSBD en étant sûr d'arriver à BD ! Seul aspect difficile pour ma part : il n'est pas évident de dévoiler ses fragilités devant un public. Or le formateur a su, avec bienveillance, repérer ces fragilités au sein du groupe, et

nous faire avancer avec. Je le remercie d'ailleurs pour ce qu'il m'a apporté, sachant qu'il n'y a pas de baguette magique et que tout est un entraînement."

Mme Dissart, MA Technologie : "La formation ne m'a malheureusement pas été très utile : trop brève, elle m'a davantage donné l'impression d'être une introduction à la formation. Il aurait été intéressant de travailler en équipe avec le retour et le recul du formateur sur des situations rencontrées, et d'étudier ensemble comment nous aurions dû réagir, de manière à être mieux préparés pour les cas les plus difficiles. L'idée pourtant me séduisait, mais je suis déçue car cela a été uniquement pour moi une présentation des émotions basiques, sans lien avec mes attentes (améliorer mon relationnel en cas de conflit). Ce qui n'empêche pas que le formateur ait été très sympathique ! Nous pourrions cependant envisager des séances en petits groupes, entre nous, pour que nous puissions échanger et partager nos expériences. Sur ce dernier point, la machine à café de la salle des profs m'a déjà beaucoup aidée !"

Vous aussi avez proposé à vos salariés des formations qui répondent à des besoins rencontrés par de nombreux établissements ? N'hésitez pas à témoigner dans le Mag des Ogec pour partager votre expérience avec le réseau des Ogec et les autres établissements scolaires.



De gauche à droite : M. Bellumore, Mme Bertelli, M. Brunier et M. Hillaire
© Alain La Florentie

La Fédération régionale des Ogec PACA a un nouveau leader

En suivant la voie tracée par Gérard Zabini, qui nous a quitté prématurément emporté par une terrible maladie, l'assemblée générale de la Fédération des Ogec Provence-Alpes-Côte-d'Azur a élu son nouveau conseil d'administration, présidé par Pierre Brunier que nous accueillons avec plaisir et à qui nous souhaitons pleine réussite dans sa mission.

C'est ainsi que Pierre Brunier cheminera avec Jean-François Hillaire, élu vice-président, Élisabeth Bertelli, élue secrétaire, et Serge Bellumore, élu trésorier. Dans la suite de ce changement de gouvernance, la fédération régionale proposera aux fédérations départementales de l'ensemble de la région PACA, un programme de formation des bénévoles (présidents et trésoriers d'Ogec dans un 1er temps),

„ Une équipe régionale soudée à ses équipes départementales est la garantie d'un avenir réussi

comme l'avait envisagé l'ancien président. Ensuite, une feuille de route pour les 3 ans à venir sera présentée par le Bureau au Conseil d'administration. Le but étant de mobiliser le plus grand

nombre de personnes et de soutenir les fédérations départementales ainsi que les Ogec du territoire. La Fédération nationale accompagnera ces nouveaux élus et leur souhaite d'ici là bonne route !

Article rédigé par Alain Laflorentie, administrateur de la Fédération nationale des Ogec



Médaille Saint Joseph : l'hommage à Gérard Zabini

C'est au cours de l'Assemblée générale de la Fédération des Ogec Provence-Alpes-Côte d'Azur qui s'est tenue dans les locaux de la direction diocésaine d'Aix-en-Provence le 29 juin dernier, qu'Alain Laflorentie, administrateur de la Fédération nationale des Ogec, a rendu hommage à Gérard Zabini en remettant à sa famille la médaille Saint Joseph.

Alain Laflorentie était entouré des directeurs diocésains de la région, des présidentes et présidents des fédérations départementales de la région PACA, des membres du conseil d'administration et des permanents. La famille de Gérard a été invitée à assister à cet hommage : l'émotion était palpable.

Toute l'assemblée s'est souvenue de ce bel homme au grand cœur. « Gérard avait une vraie passion : servir son prochain et apporter son aide aux structures de l'École catholique. Il faisait partie de ces bénévoles inconditionnels qui ne comptaient pas de leur temps. Gérard était un homme bon, com-

pétant, ouvert, à l'écoute des autres et plein d'humilité. Le conseil d'administration de la fédération nationale décerne à ses meilleurs compagnons une distinction de grande valeur : la Médaille Saint-Joseph, car elle représente un investissement et une implication sans commune mesure au service des Ogec. Au-delà du symbole de cette médaille, c'est la reconnaissance pour le travail accompli, le temps consacré, sa persévérance, son énergie, son intelligence, sa capacité à mobiliser bénévoles et salariés. ». Entouré des siens, le petit-fils de Gérard a reçu cette médaille avec honneur, il mesure ce que son grand-père a fait dans sa vie au service des autres.

© François Mercier



Photo prise lors de la cérémonie de remise de médaille avec la famille de Gérard Zabini

Aux côtés de Pierre Brunier, président de la Fédération régionale des Ogec PACA et d'Alain Laflorentie, administrateur de la fédération nationale des Ogec, la famille de Gérard Zabini lors de la cérémonie de remise de la Médaille Saint Joseph.

Article rédigé par Alain Laflorentie, administrateur de la Fédération nationale des Ogec

| Intercours

47 [La pause ludique]
Sudoku : défiez-vous !

48 [La pause spirituelle]
Prière pour la rentrée



Entraînement cérébral : saurez-vous résoudre ces grilles de sudoku ?

Règles du jeu

Un sudoku classique contient 9 lignes et 9 colonnes, soit 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne et une seule fois par carré de 9 cases. Une vingtaine de chiffres sont placés, il vous reste à trouver les autres. Trois grilles pour trois niveaux de difficulté : facile, confirmé et expert.

	9				2		3	1
2	6			7	1		4	
1			5	9	4			
3	8	4			5			2
		2	4		3	8		
5			8			3	9	4
			2	4	9			3
	4		7	3			2	5
6	2		1				7	

7		9	3					2
			5		7	9	1	
		1		2			8	5
	7		8	4	2	1		
4								6
		8	6	3	1		2	
1	4			5		3		
	2	6	1		3			
9					6	2		1

	4		7			3		
8			4	1	2		5	
		2	5					4
				9			7	
			6		1			
	1			7				
9					8	6		
	6		3	4	7			2
		1			5		4	



Prière pour la rentrée

Seigneur, me voici devant Toi avec tout ce qui habite mon esprit en ces temps de rentrée. Après le repos, le dépaysement des vacances, les ressourcements de toutes sortes, commence une nouvelle étape de ma vie. Voici mes projets, ma bonne volonté, mes incertitudes, mes craintes, mes joies, mes peines, mes désirs, mes limites. Si parfois je traîne les pieds, rappelle-moi la chance de pouvoir espérer un avenir...

Un avenir, telle une page blanche que je désire remplir de Vie. Je crois, seigneur, à ta Présence, à ton sourire et à ta grâce. Quand je ferai acte de liberté, quand prendra forme au fil des jours telle ou telle décision, petite ou grande, je sais que là où je serai, Tu seras avec moi.

Anne Mouazan (sœur du Christ Rédempteur)